



Union Nationale  
du Sport Scolaire

# FICHE SPORT

# 23 | 24

**ATHLETISME**  
**RELAIS COLLEGES**

L'ensemble des modifications effectuées par la CMN pour l'année scolaire 2023-2024 sont **surlignées en jaune** dans ce document.

## Membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur National Adjoint de l'UNSS en charge de l'activité :

- Bernard QUINCY
- **Cédric HAYERE**

Délégués techniques UNSS :

- **Lucie AUBERTIN**
- Mickaël PICHON
- Emmanuel BEDU
- **Patrick CLAUDON**
- Denis MIGUET (Sport Partagé)

Membres FFA

- Didier VAREECKE – Vice-Président FFA
- Guillaume GEISLER – DTNA FFA
- Philippe LEYNIER – DTNA FFA

Référent Juge Arbitre FFA

- André OLIVE

Enseignants EPS – CMN Cross-country / Athlétisme :

- Jean-Luc MARTIN Enseignant EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Émilie CAZÉ Enseignante EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Magalie DEROUICHE Enseignante EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Damien RAIMBAUD Enseignant EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Benjamin RAVASI Enseignant EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Cécile PANNETIER Enseignante EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS
- Delphine THOMAS Enseignante EPS – Référent Jeunes Officiels UNSS
- Frédéric MOUTARDE Enseignant EPS - Référent Technique
- **Maxime DAUBENTON Enseignant EPS - Référent Jeunes Officiels UNSS**
- **Mikaël RIOU Enseignant EPS - Référent Technique**
- **Stéphane CHAPARTEAU Enseignante EPS - Référent Technique**
- **Camille GAUTHIER Enseignante EPS - Référent Technique**

## Sommaire

- Dispositions générales à toutes les activités..... page 3
- Dispositions particulières Athlétisme relais Collèges..... page 3
  - Dispositions particulières pour le programme du CF Athlétisme relais Collèges
  - Dispositions particulières pour les équipes Excellence
  - Brochure Athlétisme 2023-2024
  - Remontées des résultats qualificatifs
- Championnat de France par équipes Excellence..... page 4
- Championnat de France par équipes Établissement..... page 4
- Modalités de qualifications au championnat de France..... page 5
  - Qualifications des équipes
- Les Jeunes Officiels au CF Athlétisme estival Collèges..... page 5
- Annexes

## Dispositions générales à toutes les activités

Se référer à la [Fiche Sport « Dispositions Générales »](#) mise en ligne sur OPUSS.

## Dispositions particulières Athlétisme relais Collèges

Dispositions particulières pour le programme du CF Athlétisme Relais Collèges :

- Les championnats de France UNSS ont une distinction « Excellence » et « Établissement »

Dispositions particulières pour les équipes Excellence :

- Tous les élèves licenciés à l'UNSS sont autorisés à participer en championnat Excellence

[Brochure athlétisme UNSS 2023-2024](#)

- La brochure précise les épreuves ouvertes par catégorie et les barèmes par épreuves et catégories

Précisions Réglementaires

- Un athlète ne peut être engagé que dans une seule forme de relais** du Championnat de France.
- Il est souhaitable que les académies organisent leurs championnats selon ce règlement.

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Académiques par les SR : **vendredi 17 mai 2024**

**Après les dates limites de transmission des qualifications académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement et Excellence ne sera pris en compte.**

Adresse de saisie : OPUSS  
Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi par le SR à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives

## Championnats de France par équipe Excellence

LICENCIES AUTORISES	- Minimales
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 x 60 m MF (pas de remplaçant) 4 x 60 m MG (pas de remplaçant) 4 x 1000 m Mixte 2MG + 2MF (pas de remplaçant) 4 x 200 m Mixte 2MG + 2MF (pas de remplaçant)
JEUNE JUGE	Présence de Jeunes Officiels et Jeunes Organisateurs locaux uniquement.
JEUNE COACH	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition de l'équipe. Ce jeune coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer au championnat de France.
RÈGLEMENT	FFA (sauf dispositions particulières : voir brochure Athlétisme UNSS)
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	3 types de relais : <b>4 x 60 m MF et MG - 4 x 1000 m Mixte - 4 x 200 m Mixte</b>
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique + sélection réalisée par la CMN (limites de qualification en points)
TITRES DÉCERNÉS	- Champion de France Excellence Collèges 4 x 60 m Minimales F - Champion de France Excellence Collèges 4 x 60 m Minimales G - Champion de France Excellence Collèges 4 x 200 m Minimales mixtes - Champion de France Excellence Collèges 4 x 1000 m Minimales mixtes

## Championnats de France par équipe Etablissement

LICENCIES AUTORISES	- Minimales
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 x 60 m MF (pas de remplaçant) 4 x 60 m MG (pas de remplaçant) 4 x 1000 m Mixte 2MG + 2MF (pas de remplaçant) 4 x 200 m Mixte 2MG + 2MF (pas de remplaçant)
JEUNE JUGE	Présence de Jeunes Officiels et Jeunes Organisateurs locaux uniquement.
JEUNE COACH	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition de l'équipe. Ce jeune coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer au championnat de France.
RÈGLEMENT	FFA (sauf dispositions particulières : voir brochure Athlétisme UNSS)
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition) <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	3 types de relais : <b>4 x 60 m MF et MG - 4 x 1000 m Mixte - 4 x 200 m Mixte</b>
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique + sélection réalisée par la CMN (limites de qualification en points)
TITRES DÉCERNÉS	- Champion de France Collèges Etablissements 4 x 60 m Minimales F - Champion de France Collèges Etablissements 4 x 60 m Minimales G - Champion de France Collèges Etablissements 4 x 200 m Minimales mixtes - Champion de France Collèges Etablissements 4 x 1000 m Minimales mixtes

## Modalités de qualifications au CF Athlétisme relais Collèges

### Qualification des équipes :

- La qualification pour les Championnats de France ne peut se faire qu'à l'issue de l'organisation d'un championnat d'Académie (ou d'une organisation UNSS départementale ou inter-académique) ;
- Le Championnat de France est ouvert à toutes les équipes d'établissement ou de sections sportives scolaires ;
- 116 équipes maximum « Établissement » + « Excellence »

	ETABLISSEMENTS	EXCELLENCE
<b>4 x 60M MF</b>	<b>18</b> meilleurs temps dans la limite de <b>2</b> maxi par Académie	<b>18</b> meilleurs temps dans la limite de <b>2</b> maxi par Académie
<b>4 x 60M MG</b>	<b>18</b> meilleurs temps dans la limite de <b>2</b> maxi par Académie	<b>18</b> meilleurs temps dans la limite de <b>2</b> maxi par Académie
<b>4 x 200M MM</b>	<b>10</b> meilleurs temps dans la limite de <b>2</b> maxi par Académie	<b>10</b> meilleurs temps dans la limite de <b>2</b> maxi par Académie
<b>4 x 1000M MM</b>	<b>24</b> meilleurs temps dans la limite de <b>3</b> maxi par Académie	

## Les jeunes Officiels au CF Athlétisme Relais Collèges

- Les Jeunes Juges présents sur le championnat de France UNSS Relais Collège sont tous issus du « pool local » ;
- Il n'y a pas de certification nationale du Jeune Juge en athlétisme Relais Collège.

## Annexe 1

**Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2023  
et n'étant pas autorisées à participer en  
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

**NÉANT**

## Annexe 2

**AS ayant fait forfait dans les dix jours avant les Championnats de  
France en 2023  
et n'étant pas autorisées à participer  
en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

**NÉANT**

## Annexe 3

**Associations Sportives classées dans les 4 premières en 2022 et 2023 aux Championnats de France par Équipe d'Établissement non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement**

**NÉANT**

Les AS inscrites dans le tableau ci-dessus, ayant l'obligation de s'inscrire en excellence, ne peuvent engager une équipe en catégorie Établissement à finalité nationale sur l'année en cours

## Annexe 4

**Associations Sportives étant classées dans les 4 premières en 2023 des Championnats de France Excellence non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement**

**NÉANT**

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.



# Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

---

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS  
Sur notre site internet [www.unss.org](http://www.unss.org)

---

Et sur nos réseaux sociaux :

